



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée  
40 rue du Maréchal Foch  
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée  
Conseil départemental de la Vendée  
40 rue du Maréchal Foch  
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 26 mai 2026, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : continuité du mouvement de grève reconductible pour les journées du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 juin 2026, couvrant l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Rien ne s'est amélioré, significativement, pour les agents du Conseil Départemental de la Vendée depuis notre dernier préavis de grève. Bien au contraire, chacun constate la valse des étiquettes à la hausse, alors que nos traitements, salaires se laissent distancés. Aucun changement de cap de route. La tragédie se rajoutant aux drames, les AF perdent de l'argent à travailler et vous le savez.

Pendant ce temps, la Vendée s'amuse, notamment avec une course à la voile, sans route, sans cap, sans but, sans objectif sauf celui d'une ligne imaginaire et de retourner à son point de départ : pour rien, un titre. Si certains trouvent cette course audacieuse, entreprenante, dynamique, combatives, sachez que d'autres la trouve aussi suffisante, prétentieuse, déplacée, voir ridicule surtout dans la période économique que nous traversons. Comme nous le répétons, il y a la « VENDÉE QUI S'AMUSE » et la « VENDÉE QUI TRINQUE ». La CGT CD85 porte la voix inaudible de « vendéens qui trinquent ».

À la fin du chapitre deux, du Petit Prince, lors de la visite sur l'astéroïde B-326, le Petit prince finit par trouver les applaudissements ennuyants et décide de poursuivre son voyage. Si le Petit Prince le peut, c'est qu'il est un voyageur, un explorateur, un aventurier (pas un compétiteur). Pour beaucoup d'entre nous c'est difficile, car nous sommes sur notre astéroïde B-612 à devoir s'occuper de nos baobabs. Cependant cela ne les empêche pas d'être lasse de la situation.

La CGT CD85 revendique principalement :

- **Pouvoir d'achat** : une revalorisation du point d'indice à 6€20 (actuellement 4€923 brut) et l'indexation des pensions et du point d'indice sur l'inflation ; revalorisation du régime indemnitaire, des indemnités (frais kilométriques, astreintes...) ; accélération (et justice) du déroulement de carrière ; prise en charge à 100% de la prévoyance ; aucun agent ne doit avoir une fiche de paie à 0€, modalité de calcul des indemnités kilométriques des Assistants Familiaux ...
- **Retraite** : retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans pour revenir rapidement à 60 ans ; départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles (reconnaissance de la pénibilité des métiers féminisés invisibilisé) ; calcul de la pension sur les traitements des 6 derniers mois dans le public (10 meilleurs années dans le privé) ; garantie d'un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité pour une carrière complète ; prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé...

- **Temps de travail** : garantie des cinq semaines de congés payés ; maintien des jours de fractionnement ; maintien de tous les jours fériés ; maintien des 35h ; stop à l'écrtage ; respect de la législation sur le temps de travail...
- **Santé** : défense de « la sécurité sociale » (prise en charge à 100% des frais de santé) ; maintien du principe « *je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins* » ; maintien à 100% du traitement et garantie des primes en maladie ordinaire ; respect des repos récupérateurs ; le droit à se soigner ; l'employeur doit garantir la santé mentale et physique de ses agents ...
- **Justice** : rétablissement des conseils de discipline de recours pour les agents de la fonction publique ; stop à l'autoritaire et à l'arbitraire (sécurité juridique et sûreté) ; respect des principes du droit ; une inspection du travail indépendante pour la fonction publique territoriale ; un accès à la justice effectif ; stop aux « procédures baillons » ...
- **Conditions de travail** : définir les valeurs et principes afin de fixer le cap, la route pour tous les agents ; égalité hommes/femmes ; stop aux violences institutionnelles ; stop au management par « l'efficacité et la résilience » ; étude effective sur les risques psychosociaux ; une « inspection du travail » indépendante pour la fonction publique territoriale ; reconnaissance de l'ancienneté en matière de promotion (stop au mérite) ; stops au loyalisme (et aux méthodes) ; des moyens pour produire (du matériel en bon état) pour assurer de servir l'intérêt général ; étude de l'impact de l'IA (une « intelligence sans conscience ») ...
- **Défense du niveau de service public pour tous et de l'espace public.**
- **Dialogue social** : respect des règles et des principes de la république ; liberté de correspondance des organisations syndicales ; vote à l'urne aux prochaines élections (fracture numérique) ; concertation avec les représentants du personnel sur les sujets concernant les agents ; stop aux discriminations syndicales ; stop aux deals gagnant/gagnant dans le dos de ceux qui ne participent pas aux deals ...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 juin 2026, de 0h à 24h pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Vendée.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85